

INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE SCRL

R.P.M.: BE-0841.470.248

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterFiduciaire is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterFiduciaire Scrl (*) - experts-comptables - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interfiduciaire@rsmbelgium.be - TVA BE 0442.616.443 - RPM Bruxelles - (*) *Société civile à forme commerciale*

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Table des matières

Projet de comptes annuels	2
Contrôles et vérifications	29

23		BE-0841.470.248		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	A-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle**

Forme juridique: Société coopérative

Adresse: Rue Léon Morel

N°: 1

Boîte:

Code postal: 5032 Commune: Isnes

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0841470248

DATE **12/12/2018** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS

EN
EUROS

approuvés par l'assemblée générale du

22/06/2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2020

au

31/12/2020

Exercice précédent du

01/01/2019

au

31/12/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 20

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7.2, A-app 8, A-app 10, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

Nr.	BE-0841.470.248	A-app 2.1
-----	-----------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

Liste complète des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MELLOUK Mohammed Amine

Rue Fontenoy 31

7500 Tournai

BELGIQUE

Début de mandat: 09-12-2020

Fin de mandat: 09-12-2026

Administrateur

SORNIN Eric

Rue d'Oignies 1 Bte 16

5060 Tamines

BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2019

Fin de mandat: 12-12-2026

Administrateur

CUVELIER Philippe

Rue de la Chapelle 2A

6210 Villers Perwin

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

LELONG Emmanuelle

Rue du Lait Beurré 4/D

7110 Houden Goegnies

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

CHAPELLE Thierry

Rue du Ruisseau 35

5081 Bovesse

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2020

Fin de mandat: 03-09-2026

Administrateur

VAFIDIS Rachelle

Rue de la Brasserie 38

5080 Warisoulx

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

GOREZ Denis

Place d'Hymiee 50

6280 Gerpinnes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

LÖWENTHAL Bernard

Rue Hattain 3

1470 Genappe

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

DISPA Benoît

Rue du Paradis 20

5030 Grand-Manil

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

DELHAISE Rudi

Route d'Andenne 4F

5310 Eghezée

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

WATHELET Damien

Bouresse 1 Bte A

4560 Clavier

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

WAUTIER Jean-Marc

Rue des Fossés 2 bte B/C

1420 Braine-l'Alleud

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

LUGOWSKI Dominique

Rue Jean Jaurès 26

4340 Awans

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

BALON Pierre-Philippe

Rue de Diekirch 80

6700 Arlon

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

SAIVE Philippe

Rue de Preyai 21

4432 Ans

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2020

Fin de mandat: 03-09-2026

Administrateur

DUBOIS Philippe

Rue de l'Agauche 17

4560 Clavier

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Vice-président du Conseil
d'Administration**SIASSA-BULA** Merveille

Rue Gustave Boël 160

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

BARVAIS Marc

Rue des représentants 22

7012 Jemappes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Président du Conseil d'Administration

POLL Bénédicte

Avenue du Vignoble 5 bte 2

7180 Arquennes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

BRANKAER PH & PARTNERS SRL

(B00329)

BE0462238058

Rue Léon Colleaux 41

6762 Saint-Mard

BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2018

Fin de mandat: 22-06-2021

Commissaire

Directement ou indirectement
représenté par:**BRANKAER** Philippe
(A01711)

Allée des Bouleaux 49

4140 Gomzé-Andoumont

BELGIQUE

RLS AUDIT & CONSEILS SRL

(B863)

BE0549914873

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2018

Fin de mandat: 22-06-2021

Commissaire

Directement ou indirectement
représenté par:**SOHET** Luc (A906)

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

BELGIQUE

Nr.	BE-0841.470.248	A-app 2.2
-----	-----------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de société,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
RSM INTERFIDUCIAIRE SC BE0442616443 Chaussée de Waterloo 1151 1180 Uccle BELGIQUE Directement ou indirectement représenté par	50.701.189	B

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.1
----	-----------------	-----------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1 356 830,46</u>	<u>1 444 159,00</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	10 251,00	33 877,90
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>1 345 988,26</u>	<u>1 409 689,90</u>
Terrains et constructions		22	1 308 193,39	1 357 753,85
Installations, machines et outillage		23	3 591,28	4 104,32
Mobilier et matériel roulant		24	34 203,59	47 831,73
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	591,20	591,20
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>881 143,00</u>	<u>988 339,53</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	436 024,37	402 110,05
Créances commerciales		40	307 655,71	299 918,94
Autres créances		41	128 368,66	102 191,11
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	429 322,45	573 777,32
Comptes de régularisation		490/1	15 796,18	12 452,16
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2 237 973,46	2 432 498,53

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>352 892,08</u>	<u>284 034,13</u>
Indisponible		10/11	63 363,09	63 166,46
		110	44 813,09	44 616,46
		111	18 550,00	18 550,00
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2 021,84	2 021,84
Réserves indisponibles		130/1	2 021,84	2 021,84
Réserves statutairement indisponibles		1311	2 021,84	2 021,84
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)(-)		14	279 227,45	189 531,12
Subsides en capital		15	8 279,70	29 314,71
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretiens		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	1 885 081,38	2 148 464,40
Dettes à plus d'un an			17	1 093 849,92	1 157 966,30
Dettes financières			170/4	1 093 849,92	1 157 966,30
Etablissements de crédit, dettes de locationfinancement et dettes assimilées			172/3	1 093 849,92	1 157 966,30
Autres emprunts			174/0		
Dettes commerciales			175		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	791 231,46	990 498,10
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	64 116,38	63 158,63
Dettes financières			43	0,00	349 727,52
Etablissements de crédit			430/8	0,00	349 727,52
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	221 673,66	239 463,32
Fournisseurs			440/4	221 673,66	239 463,32
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	505 441,42	338 111,53
Impôts			450/3	26 778,60	27 628,29
Rémunérations et charges sociales			454/9	478 662,82	310 483,24
Autres dettes			47/48	0,00	37,10
Comptes de régularisation			492/3		
TOTAL DU PASSIF			10/49	2 237 973,46	2 432 498,53

N°	BE-0841.470.248	A-app 4
----	-----------------	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	2 968 104,08	2 551 331,18
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	2 682 340,51	2 203 215,45
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	118 587,82	154 002,27
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-2 700,00	11 700,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	12 430,63	12 266,89
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	157 445,12	170 146,57
Produits financiers	6.4	75/76B	21 035,01	52 873,76
Produits financiers récurrents		75	21 035,01	52 873,76
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	21 035,01	52 873,76
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	22 323,79	26 177,84
Charges financières récurrentes		65	22 323,79	26 177,84
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	156 156,34	196 842,49
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	66 460,01	78 314,29
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	89 696,33	118 528,20
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	89 696,33	118 528,20

N°	BE-0841.470.248	A-app 5
----	-----------------	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	279 227,45	189 531,12
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	89 696,33	118 528,20
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	189 531,12	71 002,92
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)	14	279 227,45	189 531,12
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.1.1
----	-----------------	-------------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxx	898 529,72
8029	0,00	
8039	0,00	
8049		
8059	898 529,72	
8129P	xxxxxxxxxxx	864 651,82
8079	23 626,90	
8089		
8099		
8109	0,00	
8119		
8129	888 278,72	
(21)	<u>10 251,00</u>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.1.2
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxx	1 753 694,08
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	31 259,28	
Cessions et désaffectations	8179	40 272,69	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	1 744 680,67	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquis de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxx	344 004,18
Mutations de l'exercice			
Actées	8279	94 960,92	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	40 272,69	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	398 692,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>1 345 988,26</u>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.1.3
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxx	591,20
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8385		
Autres mutations (+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	591,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	<u>591,20</u>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.3
----	-----------------	-----------

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	64 116,38
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	266 336,97
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.	8913	827 512,95
DETTES GARANTIES <i>(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)</i>		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.4
----	-----------------	-----------

RESULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	39,4	32,4
76 (76A)	0,00	0,00
(76B)		
66 (66A)	0,00	0,00
(66B)		
6503	0,00	0,00

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des actifs	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des actifs	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garantie constituée au profit de la Ville de Liège

Droit sur la ligne de crédit

Exercice
5 780,00
400 000,00

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.6
----	-----------------	-----------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	268,10
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Créances 2019 sur les jetons de présence - remboursées en 2021		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
Honoraires réviseurs	7 600,00

	Exercice
TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES	
Avec des personnes détenant une participation dans la société	
Nature des transactions	
Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation	
Nature des transactions	
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société	
Nature des transactions	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.8
----	-----------------	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

Il est précisé que d'une manière générale il sera fait application des principes qui figurent dans l'A.R. du 29 avril 2019 et qu'il sera tenu compte des avis de la Commission des Normes Comptables.

De manière plus spécifique, il sera fait application des règles particulières énoncées ci-après.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à l'article 3-38 de l'A.R. du 29/04/2019, les immobilisations incorporelles acquises de tiers ou par apport sont valorisées à leur prix d'acquisition et les autres sont valorisées à leur coût de revient. Elles font l'objet, en cas d'utilisation limitée dans le temps, d'amortissements linéaires aux taux de 20%.

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour.

Les projets de développement informatiques sont comptabilisés comme " immobilisation en cours " jusqu'à leur date de mise en service. Les amortissements sont alors calculés au prorata temporis en nombre de jour.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

"Immeubles : 3% (linéaire)

"Installations : 10% (linéaire)

"Machines et outillage : 20% (linéaire)

"Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)

"Matériel roulant : 20% (linéaire)

"Matériel informatique : 33,33% (linéaire)

"Aménagement des locaux : 10% (linéaire)

"Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour pour les immobilisations dont la mise en service est directe.

Immeubles :

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

"Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;

"Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.

Matériel informatique :

A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier équipement, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'équipement.

Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.

Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R. du 29/04/2019.

CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés, courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

SUBSIDES RECUS EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

DEWISES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.

N°	BE-0841.470.248	A-app 7.1
----	-----------------	-----------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU
DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
		Directement	Par les filiales			Capitaux propres	Résultat net
DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	(+) ou (-) (en unités)

N°	BE-0841.470.248	A-app 9
----	-----------------	---------

AUTRES INFORMATIONS A COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES <i>(rubriques 45 et 178/9 du passif)</i>		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITAUX OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS	9078	<u>285 035,01</u>

N°	BE-0841.470.248	A-app 11
----	-----------------	----------

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N°	BE-0841.470.248	A-app 12
----	-----------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 999,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	37,1	2,9	39,4	32,4
Nombre d'heures effectivement prestées	101	56 320	3 850	60 170	48 560
Frais de personnel	102	2 510 692,69	171 647,82	2 682 340,51	2 203 215,45

A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	41	1	41,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	41	1	41,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	32	1	32,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	24	1	24,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	6		6,0
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121	9	0	9,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	8		8,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1,0
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	41	1	41,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

N°	BE-0841.470.248	A-app 12
----	-----------------	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	205	9		9,0
	305		1	0,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
	5801		5811	
	5802		5812	
	5803		5813	
	58031		58131	
	58032		58132	
	58033		58133	
	5821		5831	
	5822		5832	
	5823		5833	
	5841		5851	
	5842		5852	
	5843		5853	

N°	BE-0841.470.248	A-app 13
----	-----------------	----------

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

CONTROLES

Nom Client: Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle
 Exercice comptable: 01/01/2020 - 31/12/2020
 Devise:
 Schéma: A

CONTRÔLES DES SIGNES

Aucune erreur n'a été constatée lors des contrôles des signes

CONTRÔLES LEGAUX

CONTRÔLES SUPPLÉMENTAIRES

LISTE DES CONTRÔLES DANS LE BILAN SOCIAL

Employés inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Contrôles bilan social	Valeur gauche	Valeur droite	Différence
102 = 620 + 621 + 622 + 623	2 682 340,51	1 902 073,40 + 578 359,91 + 0,00 + 128 680,20	73 227,00

REMARQUES COMPTABLES

Tâche du verification

Quand il y a une mission de vérification ou de redressement complémentaire, vous pouvez compléter ça dans les comptes annuels. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez compléter cette section avec 'non'. Déclaration concernant une mission de vérification ou de redressement complémentaire

participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises.

Si la catégorie 28 a une valeur, l'annexe doit être complétée aussi. Information relative aux participations

Fusion/scission

On doit vérifier si l'entreprise a repris de nouvelles activités d'une autre entreprise (fusion) ou éliminer certaines activités (scission).